Département du Morbihan

Commune d'Arzal

Plan Local d'Urbanisme

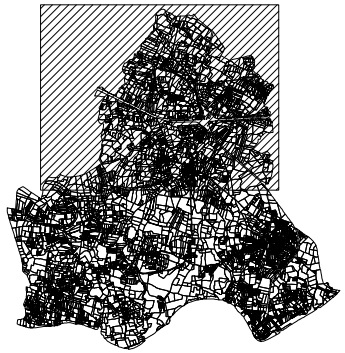

5b - Règlement graphique

Aménagement durable
Environnement et paysages
Ingénierie VRD
Droit de l'urbanisme
Géomètres-experts

Parc d'activités de Lanlaiseau
8 rue Elie MAILLARD
BP 10 04 56000 VANNES CEDEX

Tél : 02 97 47 21 90
Fax : 02 97 42 94 85
courriel : vannes@atelierlegrand.com
www.atelierlegrand.com

Nord — ECH.1/ 5000ème

Approbation
Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du

ZONES URBAINES

- Ua
- Ub
- Ui
- UL
- Uip

ZONES A URBANISER

- 1AU
- 2AU
- 1AUi
- 1AUL
- 2AUi

ZONES AGRICOLES

- Aa
- Ab
- Ap

ZONES NATURELLES

- Np
- NL
- Nds
- Nr
- Na
- Nh

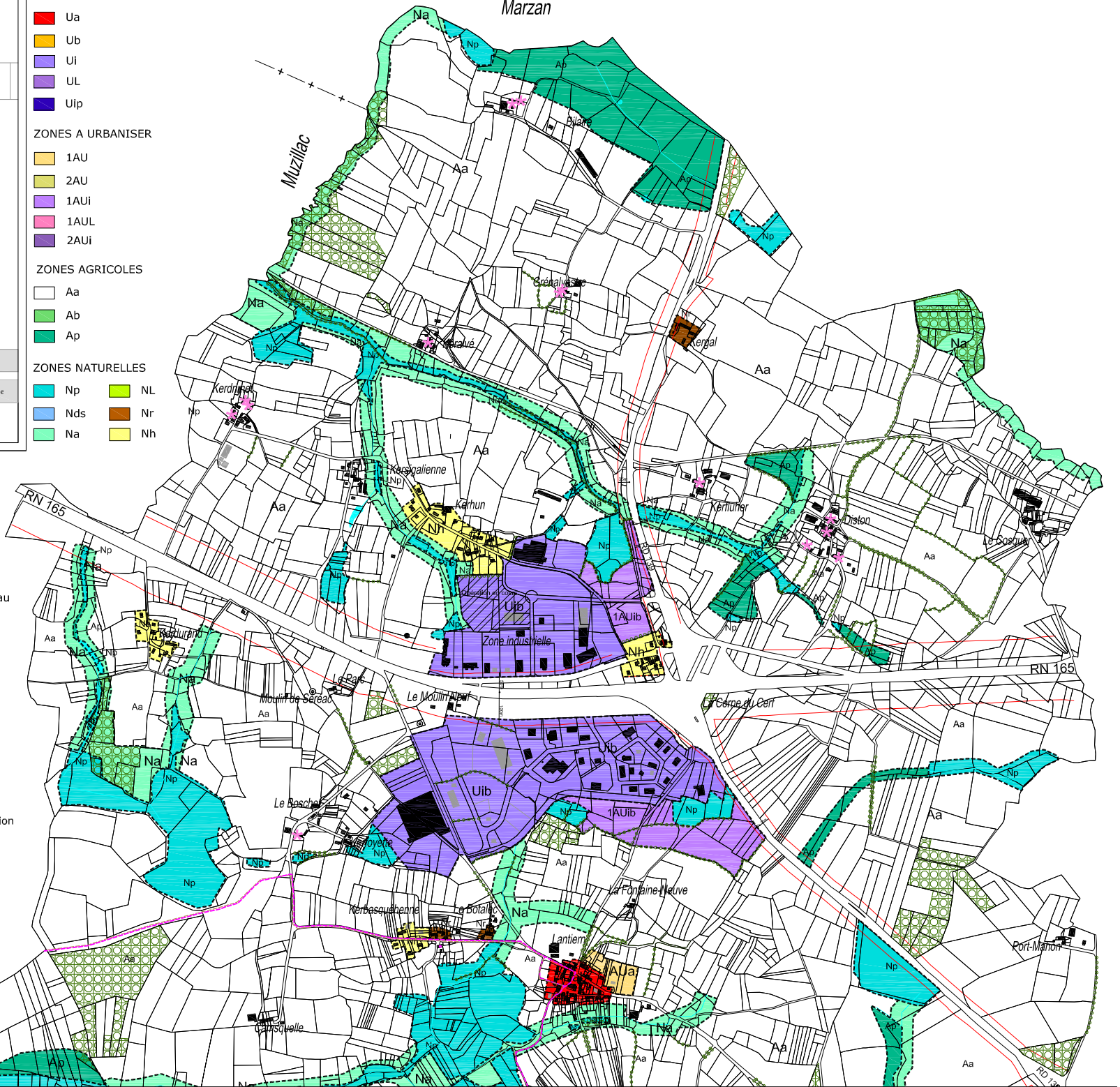

LEGENDE

- Nouveau bâti
- Opération d'aménagement en cours
- Secteur réservé aux dispositifs d'assainissement individuel. Constructions interdites
- Mare, Etang et Cours d'eau
- Recul des constructions par rapport au cours d'eau et maintien d'une bande enherbée
- Recul des routes départementales et nationales
- Voie vélo
- Chemin de randonnée et VTT
- Espace Boisé Classé à créer ou à préserver
- Haie bocagère à préserver ou à créer au titre du L123.1.7 du code de l'urbanisme
- Bois à préserver au titre du L123.1.7 du code de l'urbanisme
- Arbres remarquables à préserver au titre du L123.1.7 du code de l'urbanisme
- Petit patrimoine à préserver au titre du L123.1.7 du code de l'urbanisme
- Bâtiment de caractère pouvant changer de destination
- Emplacement réservé

n°1	Pompe de relevage	Commune	0.12ha
n°2	Extension cimetière	Commune	0.22ha
n°3	Voie de desserte	Commune	0.07ha
n°4	Logements sociaux	Commune	0.27ha
n°5	Equipement sportif	Commune	0.76ha
n°6	Aménagement routier	Conseil Général du Morbihan	0.44ha
n°7	Aire de camping-car	Commune	0.66ha